



**HAL**  
open science

# Épigraphie médiévale. Trente ans de pratique en France

Robert Favreau

► **To cite this version:**

Robert Favreau. Épigraphie médiévale. Trente ans de pratique en France. Les Amis de l'IRHT. Bulletin de l'association, 2001, septembre 2001, pp.1-2. halshs-04309405

**HAL Id: halshs-04309405**

**<https://shs.hal.science/halshs-04309405v1>**

Submitted on 27 Nov 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Épigraphie Médiévale

## Trente années de pratique en France

**Robert FAVREAU**

Au Centre d'études supérieures de Civilisation Médiévale (CESCM) fondé à Poitiers en 1953, chaque photographie qui entrait dans le fonds de la photothèque était identifiée, localisée avec précision et ses principaux éléments étaient mis sur fiches. Le photothécaire d'alors, Henri Renou, se trouvait régulièrement en présence d'inscriptions, qu'il convenait de transcrire, mais pour lesquelles bien souvent il n'y avait pas d'étude ni même de relevé. D'où le projet, établi par Edmond-René Labande, alors directeur du Centre, d'ouvrir un champ de recherche sur les inscriptions médiévales. Le Centre National de la recherche scientifique (CNRS) approuva le dossier qui lui était présenté. Quelques vacances furent accordées en 1968, un poste de collaborateur et un budget en 1969. Dans le même temps un poste de maître-assistant était créé à la Faculté des Lettres et langues de l'Université, à charge d'organiser un centre d'épigraphie médiévale.

La décision était parfaitement justifiée. Si l'épigraphie antique avait depuis longtemps un recueil général – le *Corpus inscriptionum latinorum* –, des revues, des manuels, des congrès, si l'épigraphie dite chrétienne – les inscriptions jusqu'au VII<sup>e</sup> ou VIII<sup>e</sup> siècle – pouvaient s'appuyer sur les travaux de J.-B. De Rossi, d'Edmond Le Blant et de bien d'autres réalisés dès le XIX<sup>e</sup> siècle, l'épigraphie médiévale n'avait guère été étudiée jusque-là, sinon dans la mesure où l'écriture des inscriptions pouvait faire l'objet d'une datation et donc apporter une information chronologique à l'historien de l'art. L'Allemagne et l'Autriche avaient commencé à travailler sur les inscriptions médiévales, pour en dresser un recueil dès 1933, la Suisse et la Pologne allaient faire de même à partir de 1971. Le temps était ainsi venu...

Si la décision de créer un centre d'épigraphie médiévale était assurément bonne, les moyens mis en œuvre étaient quelque peu dérisoires. Non tant sur le budget, qui en ces débuts était presque trop élevé - il est rare qu'on puisse faire semblable constatation -, que sur le personnel. Un seul agent, qui de surcroît, n'était pas médiéviste et devait se former, et un enseignant qui avait une charge normale de cours et une thèse de doctorat à préparer. Le CNRS devait d'ailleurs tirer conclusion de la faiblesse de ces moyens - par lui octroyés - en ne renouvelant pas l'équipe au bout de trois ans. Il fallut la compréhension des responsables scientifiques de la commission compétente pour obtenir la reprise de l'équipe après un an. Un autre emploi devait être dégagé par le CESCM en 1976, des vacances de secrétariat assurées avec continuité depuis 1977, un emploi créé pour cette vacataire en, 1982, pour que l'équipe soit au complet, soit trois emplois, ce qui est toujours le cas, après le remplacement d'une ingénieure d'études partie à la retraite par un ingénieur de recherche.

Le travail accompli à Poitiers a dû tenir compte de l'état de ces moyens en personnel et de l'ampleur de la tâche à accomplir. Il fallait publier un recueil des inscriptions de la France médiévale, d'une part de l'autre organiser la discipline.

Le « *Corpus des Inscriptions de la France Médiévale* » a été limité, en une première étape, à la période des VIII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles. L'urgent était de réunir des textes très dispersés pour les mettre à la disposition des chercheurs. Mais nous n'avions pas de photographe professionnel, pas assez de moyens en argent ni en personnel pour multiplier les déplacements en bibliothèque, à la recherche de toutes les publications locales pouvant enrichir une bibliographie, ni surtout et c'est évidemment dommage, pour découvrir tous les manuscrits comportant des relevés d'inscriptions. Nous ne pouvions, non plus, consacrer des années à chaque volume, sous peine de voir cette quête des textes se prolonger exagérément. Risque que courent nos collègues épigraphistes allemands et autrichiens, autrement bien pourvus en personnel et en budget, puisque Bernhard Bischoff, alors responsable de

l'entreprise, lui donnait 500 ans pour voir le corpus arriver à son terme.

Au reste il nous a semblé qu'un corpus ne devait pas prétendre se substituer aux études érudites des chercheurs, mais seulement leur en fournir les matériaux. J'avais été, pour ma part, frappé de ce conseil donné par Ernest Renan : « une des règles du grand art des corpus, c'est qu'il ne faut pas y prétendre à la perfection ». Une fois la vitesse de croisière obtenue, l'équipe préparera à peu près régulièrement un volume par an.

Aujourd'hui 21 volumes sont publiés, le 22ème volume, qui comprendra les 5 départements de Normandie est presque terminé, soit un total de 53 départements (pas d'inscription antérieure à 1300 pour la Corse).

Le relevé sur place et la photographie sont en outre réalisés pour 17 autres départements. Restent à couvrir la France du Nord, l'Ile-de-France, et le Nord-Est.

Le second objectif était d'organiser la discipline et de la faire connaître.

Il s'agissait ici de la faire sortir de l'objectif trop restreint qu'on lui assignait, j'hésite un peu à dire que parfois encore on lui assigne, celui d'une science auxiliaire pouvant apporter un supplément de datation dans l'étude des monuments. Il fallait donc ouvrir les différents champs que permet d'aborder la discipline, pour dégager l'enseignement que donnent les textes, et pister les différentes sources auxquelles ont eu recours les auteurs d'inscriptions : littérature antique, patristique, Bible, liturgie, hagiographie, théologie, enluminures et leurs commentaires, diplomatique, poésie... D'où la réalisation de concordances, le rassemblement d'une bibliographie spécialisée, le souci d'indices développés dans chaque volume publié, les sujets abordés dans les cours d'épigraphie, les communications retenues à l'occasion des congrès d'épigraphie médiévale, peu à peu mis en place. La demande d'un fascicule sur les inscriptions médiévales pour la collection « *Typologie des sources du Moyen âge occidental* », dirigée par L. Génicot, était pour moi l'occasion de faire, en 1979, une première synthèse, mais dans un cadre obligé. La retraite - et aussi une plus longue expérience - m'ont permis de donner une synthèse plus élaborée, *Épigraphie médiévale*, en 1997, dans la collection « L'atelier du médiéviste », dirigée par J. Berlioz et O. Guyotjeannin. Publications, recherches, questionnements font l'objet d'échanges réguliers avec les équipes d'Allemagne (Munich, Heidelberg, Mayence, Bonn, Göttingen), d'Autriche (Vienne), d'Espagne (León).

Ce travail va trouver un complément.

Élargissant les publications d'inscriptions hébraïques (Francisco Cantera et José Maria Millas pour l'Espagne en 1956, Gérard Nahon pour la France en 1986), le Comité de paléographie hébraïque organise la publication des inscriptions funéraires dans la « *Series hebraïca des Monumenta palæographica medii aevi* ». C'est la section hébraïque de l'IRHT qui va prendre en charge ce nouveau volet des études épigraphiques consacré aux inscriptions funéraires hébraïques conservées en France.

Il s'agit là d'une illustration de la parfaite complémentarité des institutions qui composent le réseau de l'érudition auquel appartiennent et le CESCUM et l'IRHT. Ainsi peu à peu la discipline s'enrichit, s'élargit, pour que les sources épigraphiques aient toute leur place dans le champ des études médiévales.